Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231127-CC2023-272-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/12/2023
Notification : 06/12/2023

Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 27 NOVEMBRE 2023

DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
MISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITION ECOLOGIQUE

Adhésion à l'Association Régionale Energie Climat et désignation du représentant de la Communauté d'agglomération

Rapporteur : Gérard SOURISSEAU
N°CC2023-272

Nombre de membres en exercice	**123**
Nombre de présents	**76**
Nombre de pouvoirs	**14**
Votants	**90**
Secrétaire de séance : Catherine LUCAS	

L'an 2023, le 27 novembre, le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 21 novembre, s'est réuni à Vernouillet sous la Présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

Étaient présent(e)s :
Mme Virginie QUENTIN (ABONDANT) ; M. Alain CAPERAN (ALLAINVILLE) ; Mme Aliette LEBIHAN (ANET) ; M. Jacques RIVIERE (AUNAY-SOUS-CRECY) ; Mme Ghislaine BARBE (BOISSY-EN-DROUAIS) ; M. Jean-Claude DELANOE (BONCOURT) ; M. Loïc BARBIER (BREZOLLES) ; M. Patrice LEROMAIN (BROUE) ; Mme Dominique DEVOS (CHARPONT) ; M. Emmanuel BRIDRON (CHATAINCOURT) ; M. Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) ; Mme Géraldine JAMBON (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) ; Mme Anne-Marie MURE-RAVAUD (CHERISY) ; M. Didier ARNOULT (CRECY-COUVE) ; M. Jean-Claude LAMOUR (CRUCEY-VILLAGES) ; M. Talal ABDELKADER (DREUX) ; Mme Chantal DESEYNE (DREUX) ; M. Pierre-Frédéric BILLET (DREUX) ; Mme Caroline VABRE (DREUX) ; M. Arnaud DAUTREY (DREUX) ; M. Pascal ROSSION (DREUX) ; M. Sebastien LEROUX (DREUX) ; M. Mounir CHAKKAR (DREUX) ; Mme Josette PHILIPPE (DREUX) ; M. Maxime DAVID (DREUX) ; Mme Marie-Françoise SCAVENNEC (DREUX) ; Mme Christine RENAUX-MARECHAL (ECLUZELLES) ; M. Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN) ; M. Pierre LEPORTIER (EZY SUR EURE) ; Mme Dominique DUVAL (EZY SUR EURE) ; M. Frédéric GIOWACHINI (FAVIERES) ; M. Eric DEPUYDT (FESSANVILLIERS-MATTANVILLIERS) ; Mme Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE-LES-RIBOUTS) ; M. François CENIER (GARANCIERES-EN-DROUAIS) ; M. Jean BARTIER (GARNAY) ; M. Michel MALHAPPE (GILLES) ; Mme Nathalie VELIN (GUAINVILLE) ; M. Michel CHRISTIAN (LA MANCELIERE) ; M. Stéphane HUET (LE BOULLAY-MIVOYE) ; M. Frédéric GIROUX (LE BOULLAY-THIERRY) ; M. Arnaud DEBOISANGER (MAILLEBOIS) ; M. Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS) ; Mme Véronique BASTON (MARVILLE-MOUTIERS-BRULE) ; M. Philippe POMMEREAU (MEZIERES-EN-DROUAIS) ; M. Enrico GAMBUTO (MONTREUIL) ; M. Jean-Loup JUSTEAU (NONANCOURT) ; M. Yannick PAINLEVE (ORMOY) ; Mme Clémentine FISSON (OUERRE) ; M. Pascal LEPETIT (OULINS) ; M. Christophe BESNARD (PRUDEMANCHE) ; Mme Pervenche CHAUVIN (PUISEUX) ; M. Jean-Louis GODEFROY

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231127-CC2023-272-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06 décembre 2023

(RUEIL-LA-GADELIERE) ; M. Pierre SILVE (SAINT-ANGE-ET-TORCAY) ; Mme Françoise BORGET (SAINTE-GEMME-MORONVAL) ; M. Éric DESLANDES (SAINT-GEORGES-MOTEL) ; Mme Caroline BARRE (SAINT-JEAN-DE-REBERVILLIERS) ; M. Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Christophe HELIAS (SAINT-MAIXME-HAUTERIVE) ; M. Philippe DUMAS (SAINT-OUEN-MARCHEFROY) ; M. Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; Mme Valérie AZIRI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Gilles BLANCHARD (SAINT-SAUVEUR-MARVILLE) ; M. Thomas BAUBION (SERVILLE) ; M. Gilbert GALLAND (SOREL-MOUSSEL) ; Mme Christelle MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES) ; M. Jean-Pierre RICHARD (VERNOUILLET) ; M. Damien STEPHO (VERNOUILLET) ; M. Youssef LAMRINI (VERNOUILLET) ; Mme Michèle MANSON (VERNOUILLET) ; M. Joël TRAPATEAU (VERNOUILLET) ; Mme Catherine LUCAS (VERNOUILLET) ; Mme Mélinda BOUGRARA (VERNOUILLET) ; Mme Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS) ; M. Daniel RIGOURD (VILLEMEUX-SUR-EURE)

Étaient absent(e)s excusé(e)s :

M. Olivier MARLEIX (ANET) ; Mme Véronique DETOC (ARDELLES) ; Mme Myriam GALKO (BEAUCHE) ; M. Christian L'YVONNET (BERCHERES-SUR-VESGRE) ; Mme Dagmar BERNITT (BEROU-LA-MULOTIERE) ; M. Pierre SANIER (BU) ; Mme Lydie GUERIN (DREUX) ; Mme Mariam CISSE (DREUX) ; Mme Sophie WILLEMIN (DREUX) ; M. Jacques ALIM (DREUX) ; M. Aissa HIRTI (DREUX) ; Mme Amber NIAZ (DREUX) ; Mme Fouzia KAMAL (DREUX) ; M. Nelson FONSECA (DREUX) ; Mme Valérie VERDIER (DREUX) ; M. Valentino GAMBUTO (DREUX) ; Mme Florence ARCHAMBAUDIERE (DREUX) ; Mme Carine GENTIL (DREUX) ; M. Yvain JOUVEAUDUBREUIL (EZY SUR EURE) ; M. Jean-Marc TARDIVENT (GERMAINVILLE) ; M. Arnaud CALLAREC (IVRY-LA-BATAILLE) ; M. Samuel BOVE (LA CHAPELLE- FORAINVILLIERS) ; M. Laurent TREMBLAY (LAONS) ; M. Guillaume BARAT (LES CHATELETS) ; M. Dominique GARNIER (LOUVILLIERS-EN-DROUAIS) ; M. Benoit LUCAS (REVERCOURT) ; Mme Nathalie MILWARD (ROUVRES) ; M. Pascal BAELEN (SAINT-LUBIN-DE-CRAVANT) ; M. Christian ALBERT (SAULNIERES) ; M. Patrick GOURDES (SAUSSAY) ; Mme Thomas LANGE (SERAZEREUX) ; M. Pascal GUERRIER (THIMERT-GATELLES) ; Mme Gisèle QUERITE (VERNOUILLET).

Pouvoirs :

M. Philippe LECHEVALLIER (DAMPIERRE-SUR-AVRE) donne pouvoir à M. Jean-Claude LAMOUR (CRUCEY-VILLAGES) ; Mme Christine PICARD (DREUX) donne pouvoir à M. Pierre-Frédéric BILLET (DREUX) ; M. Jean-Michel POISSON (DREUX) donne pouvoir à Mme Chantal DESEYNE (DREUX) ; M. Francis PECQUENARD (LA CHAUSSEE-D'IVRY) donne pouvoir à M. Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS) ; M. Daniel COLLEU (LA MADELEINE DE NONANCOURT) donne pouvoir à M. Loïc BARBIER (BREZOLLES) ; Mme Béatrice PIERRON (LE BOULLAY-LES-DEUX-EGLISES) donne pouvoir à M. Gilles BLANCHARD (SAINT-SAUVEUR-MARVILLE) ; M. Didier SIMO (LE MESNIL SIMON) donne pouvoir à M. Michel MALHAPPE (GILLES) ; M. Thierry LAINE (LOUYE) donne pouvoir à M. Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Marc AVENARD (LURAY) donne pouvoir à M. Philippe POMMEREAU (MEZIERES-EN-DROUAIS) ; Mme Jocelyne JOUCQUE (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) donne pouvoir à M. Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Hamza SARI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) donne pouvoir à Mme Valérie AZIRI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Christian BERTHELIER (TREON) donne pouvoir à M. Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES JONCHERETS) ; M. Sylvain MALANDAIN (VERNOUILLET) donne pouvoir à Mme Catherine LUCAS (VERNOUILLET) ; Mme Nicole MONTIGNY (VERNOUILLET) donne pouvoir à Mme Michèle MANSON (VERNOUILLET).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231127-CC2023-272-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 09/12/2023
Notification : 09/12/2023

Il a été exposé que,

Le Conseil Régional Centre-Val de Loire a pris l'initiative de réunir à Orléans, le 23 octobre 2023, une assemblée constitutive afin de créer l'Association Régionale Energie Climat (AREC).

L'association AREC contribue aux politiques de transitions pour faire face aux urgences climatiques, sociales et économiques. Elle participe à la mise en œuvre des stratégies climat-énergie et de production d'énergies renouvelables et de récupération (ENRR).

Dans ce cadre, elle contribue notamment à :
- la coordination des acteurs de la transition engagés au quotidien sur le territoire de la région Centre-Val de Loire ;
- la diffusion de l'information entre les acteurs œuvrant sur le climat et la transition énergétique et écologique (instances, réseaux…) et l'animation de leurs travaux ;
- l'amélioration des politiques publiques, à travers, par exemple, la mise en place de veilles et d'outils d'observation et d'aide à la décision.

L'association AREC est composée de représentants :
- de la Région (membre de droit de l'association) ;
- de l'Agence Régionale de la Biodiversité (membre de droit de l'association) ;
- des SEM et SPL régionales d'appui à la rénovation et à la production d'ENRR ;
- des collectivités territoriales et EPCI, structures infrarégionales de la rénovation, SEM et SPL infrarégionales d'appui à la rénovation et à la production d'ENRR, autorités organisatrices de la distribution d'énergie ;
- des acteurs socio-économiques ;
- des acteurs de la transition énergétique et écologique, d'experts scientifiques et d'acteurs de l'observation ;
- des organismes financiers et d'assurances.

Pour la première année de fonctionnement de l'association en 2024, aucune cotisation n'est demandée aux membres.

Le Président du Conseil Régional a sollicité, par courrier du 21 septembre 2023, l'adhésion de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux.

***VU** l'avis favorable de la commission attractivité du territoire par la filière touristique, agricole et le développement durable du 16 novembre du 2023 ;*
***VU** les projets de statuts ;*
***VU** le projet de règlement intérieur ;*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231127-CC2023-272-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/12/2023
Notification : 06/12/2023

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés :

ARTICLE 1 : ACCEPTE l'adhésion de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux à l'Association Régionale Energie Climat ;

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur Jean Bartier à représenter la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux dans les instances de l'Association Régionale Energie Climat.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Acte publié le : 06/12/2023 La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 ET R.421-5 du code de justice administrative.	**POUR EXTRAIT CONFORME** **Dreux, le 06 décembre 2023** **Gérard SOURISSEAU** **Président** **Catherine LUCAS** **Secrétaire de séance**